

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 10 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Mercredi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

DÉPARTEMENT DU NORD.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Extrait du jugement rendu par le tribunal de première instance siégeant à Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 3 mars 1858.

A la charge de Hippolyte-Joseph FLIPOT, âgé de 58 ans, marié, ayant cinq enfants, fermier, né à Wattrelos, canton de Roubaix, demeurant à Roubaix, convaincu de tromperie.

Attendu que de l'instruction et des débats résulte la preuve que Hippolyte-Joseph FLIPOT, fermier à Roubaix, a, le dix-sept février mil huit cent cinquante-huit :

1.° Falsifié du lait destiné à être vendu, en y mêlant 28 centièmes d'eau ;
 2.° Mis en vente du lait qu'il savait être falsifié ;

Qu'il y a des circonstances atténuantes ;
 Vu les articles 1, 6 de la loi du 27 mars 1851, 423, 463 du code pénal ;

Le tribunal condamne FLIPOT, à un emprisonnement de quinze jours, par corps, à une amende de cinquante francs et aux frais ;

Ordonne que le présent jugement sera inséré par extrait, dans le journal *Affiches et Annonces de Lille* et dans le *Journal de Roubaix*, et qu'il sera affiché aussi par extrait au nombre de cinquante exemplaires, dans les villes de Roubaix et Tourcoing et à la porte même du domicile de Flipot.

Le tout aux frais de ce dernier.

Vu au parquet : Certifié :

Le procureur impérial, Le commis-greffier,
 EUGÈNE PRESTAT. (935) LUTUN.

ROUBAIX, 24 Mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décret concernant les chambres temporaires créées dans les tribunaux de première instance de St-Marcellin et de Bourgoin (Isère) ;

Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de la guerre, concernant le prix annuel institué par Sa Majesté Impériale comme encouragement à la culture du coton en Algérie ;

Réception par l'Empereur de l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Suède et de Norvège ;

Décrets : convoquant le conseil d'arrondissement de Cholet et le conseil général de Maine-et-Loire ; — conférant la médaille militaire aux militaires y dénommés ;

Promotions : dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur ; — dans le corps d'artillerie.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par sa circulaire du 11 mars courant, M. le maréchal ministre de la guerre vient de déterminer, ainsi qu'il suit, les honneurs qui devront être rendus à MM. les maréchaux commandants supérieurs des divisions :

Honneurs militaires. — 13 coups de canon, un escadron avec un état-major, musique et étendard, pour escorter à un kilomètre de la ville, le commandant de la place à la barrière, le reste de la garnison rangé en bataille sur les places à traverser ; les troupes en bataille ou de garde présentant les armes, les drapeaux saluant, les tambours battant au champ, les trompettes sonnantes la marche ; visite de corps en grande tenue.

Honneurs civils. — Réception au logis par les maires et adjoints ; visite du préfet accompagné

du conseil de préfecture et des cours et des tribunaux, par députation.

Ces mêmes honneurs seront dus à chaque commandant supérieur lorsqu'il se rendra pour la première fois dans une ville de son commandement, autre que celle où il réside.

Un fabricant de Roubaix avait chez lui, il y a trois ans environ, un employé qui fut soupçonné de soustractions. Cet employé parti, son maître trouva, quelque temps après, une lettre contenant un billet de 100 fr. ; il vient de recevoir une seconde lettre renfermant la même somme. Cette lettre est ainsi conçue :

« Monsieur,

Il y a environ trois ans, j'ai jeté sous votre grande porte un billet de banque de 100 fr. que je vous devais ; il était enveloppé dans une lettre. Pour le cas où vous ne l'auriez pas trouvé, je vous en envoie un autre.

Si vous avez trouvé le premier il y a trois ans, je vous prie de donner celui-ci au bureau de bienfaisance, pour les pauvres, et de faire connaître ma restitution par la voie du *Mémorial de Lille* pour ma tranquillité. Sur les cent francs vous pouvez garder pour vous vingt-cinq francs que je vous dois probablement encore. »

Cette lettre n'est pas signée : la personne, à qui elle est adressée, pour se conformer au vœu qui y est exprimé, nous prie de la publier ; nous le faisons volontiers en félicitant celui qui répare spontanément ainsi une mauvaise action et se réhabilite aux yeux de sa propre conscience. (Mémorial).

Une jeune fille, employée à Roubaix, dans la filature de MM. Duriez frères, a eu, hier matin, la main broyée dans les engrenages d'un métier dont la surveillance ne lui était pas confiée.

C'est encore une nouvelle victime de sa propre imprudence.

Transportée immédiatement à l'hôpital, on a dû pratiquer l'amputation du poignet.

Le sieur Vankearker vient d'être condamné à 40 jours de prison et 25 fr. d'amende par le tribunal de Lille, à l'audience correctionnelle de lundi, pour avoir vendu dans les rues de Roubaix du beurre à faux poids et d'une forme tendant à tromper l'acheteur.

Un ouvrier fondeur, qui travaille à Roubaix, vient d'être arrêté et conduit à la prison de Lille pour avoir été pris en flagrant délit de coups ayant occasionné des blessures assez graves.

Une servante qui se rendait au marché de samedi dernier, a perdu un billet de banque de 100 fr., déposé dans un panier qu'elle n'avait pas eu la précaution de fermer.

Par décret impérial du 11 de ce mois, M. Del-dique, commissaire de police à Lannoy, a été nommé à la résidence d'Halluin, en remplacement de M. Tavernier, nommé précédemment secrétaire du commissariat central de police, à Lille.

M. l'abbé Hendrick, vicaire à Steenvoorde, est nommé vicaire à Roncq, canton de Tourcoing.

Le chemin de fer du Nord est non-seulement en augmentation continue sur ses recettes comparatives, mais encore le déficit de 4 millions, occasionné par le vol du sieur Grellet et consorts, vient de disparaître entièrement au grand avantage de cette ligne. M. de Rothschild a consenti, comme on sait, à prendre à sa charge les cinq dixièmes des 4 millions de déficit, et le reste vient d'être comblé par les ventes successives d'actions nouvelles revenant aux titulaires d'actions anciennes, lesquels n'ont profité ni de l'avantage qui leur était fait, ni des délais qui leur étaient accordés.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 24 MARS 1858.

L'HERBORISTE.

Je venais de m'installer comme médecin dans la petite ville de Castelmoron-sur-Lot, lorsque les commères de la place des Tilleuls me signalèrent un bon petit vieux, que j'avais vu plusieurs fois chez le pharmacien, apportant dans une boîte des plantes médicinales, comme atteint de folie ou plus exactement de monomanie. Benjamin, c'était le nom de notre herboriste amateur, passait sa vie à flâner les marécages, à éplucher les fontaines, à se glisser dans les trous de roche, pour peu qu'il y soupçonnât quelques traces de végétation.

Je le rencontrai un matin, assis sur le revers d'un fossé et épluchant les plantes qui parfumaient sa hotte. Je m'assis auprès de lui et le fis causer. Il parlait avec grâce et esprit, savait le grec et le latin, et ne manquait pas d'érudition classique. Au bout d'une heure, Benjamin me raconta son histoire.

— *Ab jore principio*, commença Benjamin avec une petite affection d'érudition classique, permettez-moi de vous parler d'abord de l'auteur de mes jours. Mon père, pasteur protestant de Castelmoron, avait longtemps habité Genève et en avait rapporté la passion des livres. La contagion me gagna dès l'âge de treize à quatorze ans. Je passais mes journées dans

notre bibliothèque, rongéant quelques bouquins poudreux ou en disputant les lambeaux aux rats savants. La pièce où mon père avait amoncelé ses richesses avait autrefois servi d'officine à l'apothicaire du village, et les étagères de sapin où s'entassaient jadis les flacons de l'apothicaire avaient été métamorphosées en rayons de bibliothèque. Je m'étais enfoncé entre ces quatre murailles flanquées de bouquins, comme un bénédictin dans son cloître. J'avais fabriqué un canapé d'in-folios sur lequel je m'étendais avec une volupté stoïque. Un moelleux *Montaigne* broché, édition d'Henri Estienne, me servait d'oreiller, et j'appuyais mes pieds sur un *Moméri* en guise de tabouret. Je respirais avec délices la poussière de mes livres ; il y en avait pour lesquels j'avais une espèce d'affection qui ressemblait à de l'amour. Je leur souriais avec bonheur, lorsque, après les avoir perdus de vue, je les retrouvais tout d'un coup près de moi ; j'étais jaloux lorsqu'une main étrangère ne craignait pas de les entrouvrir en ma présence. J'avais déjà gagné une petite toux sèche au contact incessant des livres, et je ne sais trop si ma bibliomanie n'aurait pas fini par me conduire aux Champs-Élysées, où j'aurais pu discuter, il est vrai, typographie et éditions rares avec les Aldes et les Elzevirs, si une nouvelle passion, née de la première, ne m'eût fait sortir de l'espèce de tombeau où je m'étais enseveli.

A cette époque, la poésie descriptive était fort à la mode ; les faiseurs de dissertation assuraient que la muse moderne avait enfin trouvé sa voie. L'abbé Delille, qui était aveugle, ce qui lui procurait les honneurs de la comparaison avec Homère, composait force poèmes en guise d'arguments à l'appui du système descriptif. J'en lus

comme tout le monde et je voulus savoir si la nature était telle qu'il la représentait. Je mis donc, comme le rat de Lafontaine, le nez à la fenêtre ; mais le premier coup-d'œil me séduisit si fort que j'en oubliai la science, et je devins éplucheur de paysages comme j'étais devenu éplucheur de bouquins.

Vous connaissez notre beau pays, monsieur ; il a sur la Provence l'avantage de n'avoir pas été profané par les peintres et les poètes. Théophile est, je crois, le seul qui l'ait chanté.

Je partais chaque matin, bien avant l'aurore, la gourde classique à la ceinture, le bissac sur le dos, le bâton ferré à la main, et je ne rentrais qu'à la nuit. Quelquefois un arbre m'arrêtait une journée entière : je l'étudiais minutieusement, je l'apprenais par cœur. J'étais au désespoir lorsqu'un père ou un laboureur venait en couper quelques branches ou déranger seulement l'harmonie de son feuillage. J'avais passé de longues heures à écouter le murmure des sources et des fontaines ; je savais les notes que chantaient ces nadas agrestes, et lorsque le vent apportait sur notre terrasse un bruit des eaux, je disais à mes seurs : « Voilà la source de Jaquet qui gazouille avec la source d'Arnaud ; voilà la Chaussée qui répond à la Fonte-Rouge. »

A une lieue de Castelmoron, sur la rive gauche du Lot, il y a un marais qu'on appelle, je ne sais pourquoi, la Fonte-Rouge, car l'eau y est aussi claire, aussi limpide que de l'eau de roche. Peut-être quelque nymphe amoureuse, quelque Ariane abandonnée, a-t-elle rougi la source de son sang dans les temps antiques. J'ai vainement soumis cette explication païenne aux *mythologues* du pays.

Toujours est-il que les vallées les plus fraî-

ches de la Grèce ne supporteraient pas la comparaison avec la Fonte-Rouge. De tous côtés on entend le bruit des sources qui fuient sous les obiers ; le *capillus veneris* palpite sous les gouttes qui roulent le long de ses tiges noires. Le cresson nage dans les étangs étoilés de *nénuphars*.

Puis du milieu de ces tons si verts, si luxuriants, se détachent, comme d'une toile de Ruysdaël, de belles vaches rousses aux traînantes mamelles, des taureaux d'un brun fauve qui relèvent fièrement la tête et vous regardent, immobiles, pendant tout un jour. Par intervalle, la brise vous apporte de la montagne le cri mélancolique des oiseaux d'automne ; de longs silences séparent chaque cri et leur donnent quelque chose de mystérieux et de sauvage. Tantôt le son semble se rapprocher et grandir, tantôt on dirait qu'il s'éloigne et s'éteint ; le vent le roule comme un jouet dans ses vagues capricieuses et le module comme un savant organiste.

J'affectionnais particulièrement la Fonte-Rouge à cause de sa profonde solitude. Un jour que je songeais creux, assis sur le tréfle, je fus tiré de ma rêverie par le murmure d'un fuseau qui bourdonnait à mon oreille. Je me retournai et j'aperçus, appuyée contre un vieux saule, une paysanne qui filait, en suivant de l'œil ses vaches suspendues au revers des étangs.

Elle était belle et d'une beauté pleine de calme et de simplicité. Les vers du cyclope à Galathée vinrent sur mes lèvres ; je la trouvais si heureusement placée au milieu de ce paysage, que je ne le comprenais plus sans elle. Galathée ne paraissait pas faire grande attention à moi, mais je ne m'en inquiétais guère : une conversation eût dérangé ma volupté contemplative.